

Chevreuse, le 2 avril 2016

Madame, Monsieur,

Je suis conseillère municipale à Chevreuse, élue sur la liste Chevreuse 2014.

Dans le numéro du Médiéval de mars-avril 2016, la majorité municipale a mis en cause, dans un article volontairement confus et polémique, la cohérence de ma position sur le projet de Maison des Associations. Je souhaite par ce courrier vous expliquer la situation et la position que j'ai défendue.

La majorité municipale de Chevreuse entend construire une nouvelle Maison des Associations aux seuls frais de Chevreuse. Coût de la construction 2.51 M€ auquel il faut ajouter les dépenses d'entretien annuel annoncées à 5% du montant global, pourcentage qui augmentera avec le temps, exclusivement à la charge des chevrotins.

Dans un contexte budgétaire toujours plus tendu pour les communes, pourquoi ne pas réaliser ce projet dans l'intercommunalité de la CCHVC (Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse) puisque de nombreux membres des associations chevrotines sont domiciliés dans la vallée ailleurs qu'à Chevreuse ? Est-il raisonnable pour ses finances que Chevreuse se lance seule dans un projet si lourd ? La piscine de Chevreuse a été construite et est gérée par l'intercommunalité du SIVOM. C'est une belle réussite, alors pourquoi ne pas suivre cet exemple ?

La promotion de l'intercommunalité notamment pour la maison des associations était une partie essentielle du programme de Chevreuse 2014 sur lequel j'ai été élue. C'est la position que je continue à défendre au conseil municipal.

Contrairement à ce que laisse entendre la majorité municipale qui prétend que les autres communes de la CCHVC ne souhaitent pas participer à la Maison des Associations, ce projet n'a jamais été présenté officiellement par Chevreuse à la CCHVC.

Afin de soumettre ce projet à la CCHVC, j'ai envoyé à Monsieur le Maire, en Janvier 2016, une proposition de délibération à présenter au vote des conseillers. Cette proposition consiste à proposer à la CCHVC de créer la compétence « vie associative » pour la prise en charge du dossier de la Maison des Associations et de tous autres projets associatifs. Cette proposition de délibération a été jusqu'à présent ignorée par la majorité. Pourquoi Monsieur le Maire ne veut-il pas soumettre cette délibération au Conseil Municipal ? Quel risque prendrait-il à le faire ?

Enfin, les élus de Chevreuse 2014 ont finalement décidé de se ranger derrière la majorité pour une Maison des Associations financée exclusivement par la commune de Chevreuse. Cela m'a conduite à annoncer lors du dernier conseil municipal que je prenais mon indépendance vis-à-vis des autres élus Chevreuse 2014 car je souhaite rester fidèle au programme électoral sur lequel je me suis présentée à vos suffrages.

Même si elle déplaît à la majorité municipale, ma position sur ce dossier est restée constante et cohérente avec les engagements pris lors de la campagne électorale, dans un souci de critique constructive comme le montrent mes interventions lors des conseils municipaux. Vous pouvez compter sur moi pour continuer à défendre les idées pour lesquelles vous m'avez élue et que je crois justes pour l'avenir de notre commune.

Sincèrement,

Sarah Fauconnier

